

## Compte-rendu du Conseil d'Établissement du 14 mars 2017

### Présents :

**Direction :** Mme Durand-Assouly, Mme Tempel, M. Marchetti

**Administration :** M. Fouquet

**Parents d'élèves :** M. Kastarsztein, Mme Jelitte, Mme Treffot

**Comité de gestion :** Mme Ledun

**Enseignants :** Mme Claude, Mme Brassard, M. Bourgeois-Potage,

**Elèves :** Antonin Jean, Clara Oeljeklaus, Lena Tamic

### Excusées :

Mme Briat, Mme Rueter-Etesse, Mme Isambert, M. Muller, Mme Auvray,

Mme Henry-Werner, M. Langlet

Adoption à l'unanimité de l'ordre du jour et du compte-rendu du conseil d'établissement du 18 janvier 2017.

### **1. Actualités et projets pédagogiques :**

Madame Durand-Assouly présente les projets et événements pédagogiques, les sorties et les voyages, récents ou en préparation, en lien avec le primaire et le secondaire : voir annexe 1.

Il est proposé de choisir un fil rouge pour fédérer les actions pédagogiques de la prochaine année scolaire, éventuellement en lien avec la culture, l'actualité, impliquant si possible des partenaires allemands. Ce point devrait être discuté lors du prochain CE.

Madame Durand-Assouly remercie les élèves et les personnels qui s'impliquent dans les projets pédagogiques à l'école.

### **2. Calendrier des examens :**

M. Fouquet évoque l'organisation du DNB, des épreuves anticipées du Bac en classe de première, ainsi que des épreuves du Bac en terminale. Il dispose d'informations récentes qu'il fera parvenir aux élèves et à leurs parents (cf annexe 2).

Madame Durand-Assouly souligne que notre établissement ne remplit pas actuellement les conditions pour organiser ces examens, mais que la possibilité d'organiser les épreuves du Bac dans les nouveaux locaux (après la rentrée 2018), est à l'étude et fera l'objet d'une demande.

### 3. Voyages scolaires :

Ils doivent être validés par le CE.

- **Les Jeux européens à Barcelone** : (cadre AEFÉ)

Une expérience sportive, artistique et culturelle pour 8 élèves de cinquième et du 16 au 20 mai, accompagnés par M. Fouquet et M. Van Hamme. Coût pour les familles : 250 Euros

→ Vote : le voyage est accepté à l'unanimité

- **La sortie à Amsterdam** :

Un voyage le 2 mai pour 17 élèves de quatrième germanophones, comprenant la visite du musée Anne Frank. Coût pour les familles : 80 Euros

Le coût est jugé un peu élevé pour une excursion d'une journée par les représentants des parents, mais il s'explique par la location d'un bus et le faible nombre de participants. Madame Durand-Assouly rappelle l'existence de la Caisse de solidarité pour les familles qui seraient en peine de pourvoir à cette dépense.

→ Vote : la sortie est acceptée

- **Ambassadeurs en herbes** : (cadre AEFÉ)

Au programme: débats, joutes oratoires et modération, en français et en anglais, sur des thématiques données. Cinq élèves ( un CM2, deux 4<sup>e</sup> et deux 2<sup>nd</sup>e ) ont été sélectionnés et partiront à Bruxelles, accompagnés par M. Damien et M. Bonnet, pour cette finale de zone qui aura lieu le 6 avril. La participation est prise en charge par l'AEFE.

→ Vote : le voyage est accepté à l'unanimité

- **Le concours de discours** : (cadre AEFÉ)

Il concerne le premier degré. Le 11 mai, deux élèves de CM2 partiront avec Mme Fuzeau à Zurich. Il leur faudra discourir 3 minutes devant un public pour défendre une thèse, après avoir mené des recherches sur le sujet. Pas de coût pour les familles.

→ Vote : le voyage est accepté à l'unanimité

#### 4. Vie des élèves :

- ***Distributeurs de boissons :***

Madame Durand-Assouly explique que les distributeurs qui étaient placés dans le hall de l'ancien bâtiment ont été retirés du fait de leur vétusté et de pannes récurrentes. Elle rappelle que la vente de boissons sucrées est interdite dans les établissements, en France.

Les élèves font la remarque que les boissons chaudes étaient appréciées après les cours d'éducation physique et qu'une fontaine à eau pourrait avoir du succès.

La direction évoque plusieurs possibilités : acheter de nouveaux distributeurs ou installer à la place une vente d'aliments répondant à des critères nutritionnels précis et de boissons par le foyer des lycéens et des collégiens qui se mettra en place après la rentrée 2018. Les bénéfices générés par ces ventes pourraient servir à financer des projets ou l'achat de matériel pour le foyer. Ces opérations seraient gérées par les élèves, sous la supervision des adultes. Les idées et les avis des uns et des autres sont sollicités.

- ***L'usage des smartphones :***

Le règlement intérieur stipule que « l'usage des téléphones portables est autorisé à l'extérieur des bâtiments. A l'intérieur des bâtiments, ces appareils doivent être éteints et rangés dans les sacs ».

Les parents font observer qu'au primaire, ils sont interdits seulement dans la classe. Madame Tempel répond qu'il faudra penser à changer « pendant la classe » en « pendant le temps scolaire ».

On observe que les adultes ne font pas toujours appliquer ce point du règlement intérieur dans les bâtiments, pour le secondaire. La direction souligne deux aspects :

- Des actions de prévention semblent nécessaires au vu de l'utilisation abusive du smartphone par certains élèves, particulièrement en sixième et en cinquième. Cette thématique est abordée, par exemple, lors des interventions de Prévention in act.
- Une modification du règlement intérieur visant à interdire l'usage du portable dans l'établissement pour certains niveaux est également envisageable, d'autant plus que des élèves de collège ont montré des images choquantes à des élèves de primaire. La discussion est ouverte.

Les parents précisent que les opinions des parents d'élèves sont assez tranchées en la matière et vont d'un extrême à l'autre. D'autre part, ils souhaitent que le règlement intérieur soit clair et appliqué. Il faut aussi l'expliquer aux élèves.

Les élèves, interrogés sur ce point, expliquent utiliser leur portable pour organiser leurs rendez-vous après les cours ou contacter différentes administrations dont les heures d'ouverture sont contraignantes (lycéens), ou encore pour se détendre à la pause (collégiens).

Les enseignants soulignent que le contact direct entre individus est important dans la vie en société. Par ailleurs, les élèves de collège et de lycée n'ont pas les mêmes besoins, pas la même maturité.

## 5. Questions diverses :

### • **Problèmes touchant certaines classes :**

Les parents soulignent que, selon les remontées virulentes de certains délégués parents, le climat de certaines classes ou de certains groupes est affecté par des comportements de certains professeurs, perçus comme déplacés, ou par le système de notation mis en place dans les classes européennes de langues.

Madame Durand-Assouly invite les parents concernés à venir la voir pour en parler.

Les parents : cela crée des rumeurs sur le collège en général.

Madame Durand-Assouly demande combien de parents sont concernés.

Les parents ne sont pas en mesure de chiffrer.

Madame Durand-Assouly répète qu'elle est à l'écoute de tous les parents.

### • **Mesures prévues dans le cadre de la politique des langues :**

Il n'a en a pas actuellement car la réflexion est encore en cours.

Précision de la direction: l'homologation pour le premier degré a été obtenue en février, après la visite de l'inspecteur, qui a été très satisfait de l'enseignement de l'anglais et de l'allemand. Nous sommes le seul établissement AEFÉ d'Europe qui propose l'anglais dès la maternelle.

Question des élèves : peut-on envisager un élargissement de l'offre des langues au LfdD, dans l'avenir ?

La direction répond par la négative. L'offre est déjà importante, mais on peut réfléchir à des ajustements pour répondre à certaines questions soulevées par les parents. Ces aménagements éventuels feront l'objet d'un prochain CE.

Secrétaire de séance

Yann Bourgeois-Potage



Provisoire

Magali Durand-Assouly



LYCÉE FRANÇAIS DE BURSENDORF  
Le Proviseur